

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt trois

Nombre de Conseillers

Le : 9 mars 2023

En exercice 14

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Présents 12

Votants 13

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2023

Délibération N°2023-04

Date de l'affichage de la convocation : 28 février 2023

PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSIER, Sébastien CLAVIER, Géraldine MARTYNIK, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Patrick HERVET Christian MYSZKIEWICZ, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

ABSENTS EXCUSES : Sophie BERTRAND à donner pouvoir à Luc TABORDET, Mary STIANTI-DURET.

Secrétaire de séance : Luc DELANNOY

OBJET : subvention TGV et Mobilité Ferroviaire Grand Centre Auvergne

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande d'adhésion reçue du Président TGV et Mobilité Ferroviaire Grand Centre Auvergne. Pour une commune de moins de 1000 habitants, la somme souhaitée est de 50.00€.

Après avoir délibéré, le conseil municipal

Décide

D'adhérer à l'association TGV et Mobilité Ferroviaire Grand Centre Auvergne et accepte le versement de la somme de 50.00€ au profit de l'association citée supra.

Fait et délibéré à QUINCY

Le 9 mars 2023

Vote pour 12

Contre :

Absentions :

Accusé de réception en préfecture
018-11801907-20230321-1-DE
Date de télétransmission : 21/03/2023
Date de réception préfecture : 21/03/2023



Le Maire
Pascal RAPIN

Secrétaire de séance
Luc DELANNOY

Publication sur le site internet de la commune le 16 mars 2023

Acte transmis en préfecture le 16 mars 2023